

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL AU COURS DE SA TRENTIÈME SESSION

### QUESTIONS ÉCONOMIQUES

#### 763 (XXX). Rapports annuels des commissions économiques régionales

##### A

#### RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

##### *Le Conseil économique et social*

*Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe relatif à la période du 7 mai 1959 au 7 mai 1960<sup>1</sup>, des opinions exprimées au cours des débats et des résolutions adoptées au cours de la quinzième session de la Commission, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité que contient le rapport.

*1115<sup>e</sup> séance plénière,  
8 juillet 1960.*

##### B

#### RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

##### *Le Conseil économique et social,*

*Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient relatif à la période du 20 mars 1959 au 21 mars 1960<sup>2</sup> et des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie.

*1115<sup>e</sup> séance plénière,  
8 juillet 1960.*

##### C

#### RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE

##### *Le Conseil économique et social*

*Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine relatif à la période du 24 mai 1959 au 29 mars 1960<sup>3</sup> et des recommanda-

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, trentième session, Supplément n° 3 (E/3349 et Corr. 1).

<sup>2</sup> Ibid., Supplément n° 2 (E/3340).

<sup>3</sup> Ibid., Supplément n° 4 (E/3333/Rev.1).

tions et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie.

*1115<sup>e</sup> séance plénière,  
8 juillet 1960.*

##### D

#### RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

##### *Le Conseil économique et social*

##### I

*Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique relatif à la période du 7 janvier 1959 au 6 février 1960<sup>4</sup> et des recommandations et résolutions qui figurent dans la troisième partie de ce rapport, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie ;

##### II

*Autorise* le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique à donner à la République fédérale d'Allemagne la faculté d'assister, si elle le désire, aux sessions de la Commission, dans des conditions analogues à celles qui sont prévues au paragraphe 10 du mandat de la Commission pour les États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la Commission.

*1115<sup>e</sup> séance plénière,  
8 juillet 1960.*

#### 764 (XXX). Permis de conduire en circulation internationale

##### *Le Conseil économique et social,*

*Prenant note* de la proposition de la Commission économique pour l'Europe<sup>5</sup>,

*Tenant compte* de sa résolution 603 (XXI) du 26 avril 1956, où il est recommandé de prolonger de trois ans le délai prévu au paragraphe 6 de l'article 24 de la Convention sur la circulation routière signée à

<sup>4</sup> Ibid., Supplément n° 10 (E/3320).

<sup>5</sup> Ibid., Supplément n° 3 (E/3349 et Corr. 1), par. 105.